

Information sur le déroulement de l'apprentissage à la BCN



| | |
|--|--|
| Tests d'aptitude | Afin de sélectionner au mieux ses apprentis, la BCN confie l'organisation de tests d'aptitudes à une société externe. Ces examens se déroulent directement au Siège de la banque à Neuchâtel durant une demi-journée, en principe le mercredi après-midi. |
| Entretien individuel | Le processus de recrutement comprend également un entretien individuel avec les représentants des Ressources Humaines et de la formation. |
| Critères d'engagement | Excellent bagage scolaire, haut degré de motivation et capacité d'adaptation développée. |
| Engagement | L'engagement d'un apprenti s'effectue par signature d'un contrat officiel d'apprentissage de commerce d'une durée de 3 ans. L'entrée en fonction est fixée au 2 août de chaque année. |
| Début d'activité | Avant de commencer leur travail dans les services, les apprentis suivent 3 journées de formation d'accueil durant lesquelles ils sont informés du déroulement de leur apprentissage, de l'infrastructure de la banque et sont sensibilisés aux domaines de la sécurité et de l'informatique. |
| Stages | Durant toute la durée de leur formation, les apprentis passent successivement dans les principaux services bancaires. A la fin de chaque stage, une fiche d'évaluation est établie par le correspondant de formation et l'apprenti. |
| Cours internes | Les cours internes ont lieu selon un plan annuel. En règle générale, les cours se suivent à raison d'une journée toutes les 2 semaines. |
| Cours professionnels | La formation commerciale est suivie à l'Ecole professionnelle la plus proche du lieu de domicile de l'apprenti(e) (CPLN ou CIFOM/ESTER). Les cours professionnels s'effectuent selon un système dégressif sur les 3 ans d'apprentissage à savoir pour la voie E; 2 jours en première année, 1.5 jours en deuxième année et 1 jour en troisième année et pour la voie M; 2 jours en première année, 2 jours en deuxième année et 2 jours en troisième année. Au début de l'année scolaire (mi-août), les apprentis suivent un cours de base de 3 semaines à l'école professionnelle durant lequel ils seront sensibilisés au domaine commercial. Ce cours a lieu en 1ère année uniquement |
| Examens | Afin de préparer au mieux ses apprentis, la banque effectue périodiquement des examens internes pour tester leur niveau de connaissances. A la fin de la formation de 3 ans, les apprentis passent les examens finaux en vue de l'obtention du Certificat Fédéral de Capacité d'employé de commerce, option banque. |
| Formation commerciale de base | Une présentation générale du concept peut être consultée sur le site Internet www.rkg.ch (site officiel de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie / OFFT). |
| Vacances | 5 semaines par année à prendre durant les vacances scolaires. |
| Horaire | L'horaire est libre. Il doit toutefois être adapté aux exigences du service dans lequel l'apprenti(e) effectue son stage. |
| Stage linguistique post-apprentissage | A l'issue de la formation, la banque offre aux jeunes la possibilité d'effectuer un stage auprès d'un établissement bancaire cantonal de Suisse-àlémannique. |